



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2592

### Texte de la question

#### VIOLENCES DANS LES STADES

M. le président. La parole est à M. Claude Goasguen, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Maxime Gremetz. Ce sont toujours les mêmes qui s'expriment !

M. le président. Taisez-vous, monsieur Gremetz !

M. Claude Goasguen. Monsieur le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, ma question traite d'une forme de violence encore plus inacceptable que les autres, puisqu'elle se déchaîne à l'occasion de ce qui devrait être une manifestation de jeu, de sport, et que, depuis plusieurs années, les stades sont, notamment lors des matchs de football, le lieu de toutes les agressions, de toutes les haines raciales et de tous les débordements.

C'est ainsi que ce qui devrait être un avantage pour une circonscription - le fait de posséder un stade qui permet le développement de l'économie et du commerce - devient un handicap considérable. C'est le cas pour ma circonscription avec le Parc des princes, devenu trop souvent, hélas ! le lieu de tels affrontements. Il est temps d'en finir. (*" Allô ! Allô ! " sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Vous avez nommé un commissaire divisionnaire, M. Lepoix, et promis des mesures administratives. Nous demandons maintenant des sanctions sévères pour que les matchs de football redeviennent ce qu'ils ont toujours été : un moment de jeu, de sport et de joie. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

M. Nicolas Sarkozy, *ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, je veux d'abord rendre hommage au monde du rugby. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*) En effet, dimanche dernier, le match France-Angleterre s'est déroulé remarquablement. Quatre-vingt mille spectateurs étaient rassemblés et il n'y a eu ni bagarre ni incident. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Mme Martine David. Démagogie !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. S'agissant du football, je voudrais associer à votre action celle de Pierre-Christophe Baguet. Ce qui se passe dans un certain nombre de stades ou de clubs est réellement inadmissible. Le 23 janvier, les députés ont voté un texte qui permet désormais aux préfets d'interdire administrativement de stade les supporters violents. J'ai pris aussitôt les décrets d'application. Le Conseil d'État a donné son feu vert hier. Cela signifie que la loi et le décret s'appliqueront dès dimanche prochain.

M. Christian Bataille. Nous sommes sauvés ! (*Sourires.*)

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Pour le PSG, trente individus seront interdits de stade et convoqués au commissariat de police pendant la durée du match, car il est de prétendus supporters qui font honte à leur club.

M. Christian Bataille. C'est ridicule !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Des supporters racistes et violents n'ont rien à faire dans les tribunes de nos stades. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un*

*mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Alors que hurlent ceux qui n'ont jamais rien fait (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*), je remercie le groupe UMP d'avoir fait inscrire dans sa niche parlementaire du mois d'avril une proposition de loi qui permettra de dissoudre certaines associations de supporters qui font honte à leur club. Je demande au Parlement de voter ces mesures. Ainsi, à l'instar des Anglais et des Espagnols, nous aurons des stades où l'on pourra revenir en famille. Il n'était que temps ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. Christian Bataille. Aucun intérêt national !

## Données clés

**Auteur :** [M. Claude Goasguen](#)

**Circonscription :** Paris (14<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2592

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 mars 2006